

# Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région PACA

## Compte rendu annuel d'activités 2017

Date 21/02/2018

Rédaction : DREAL PACA (D. MEYER)

Compte rendu approuvé le : 15 juin 2018

### 1. Présentation du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Provence Alpes Côte d'Azur

**Textes de référence:** La loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages a confirmé dans son article 7 (L411-1A du CE) l'institution des CSRPN (auparavant définis par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité). Le CSRPN peut être saisi pour avis par le préfet de région ou le président du conseil régional sur toute question relative à l'inventaire et à la conservation du patrimoine naturel. Les missions et le fonctionnement du CSRPN sont décrits dans le décret N°2004-292 du 26 mars 2004. Le décret du 29 septembre 2015 (modifiant les articles R411-22,23 et 25 du code de l'environnement) modifie le nombre maximal de membres (porté à 50), introduit la possibilité de participation à distance ou de donner mandat, et complète les missions du conseil en ce qui concerne l'examen des demandes de dérogations pour destruction d'espèces protégées. A travers divers textes, plusieurs procédures rendent obligatoire l'avis du CSRPN, notamment en matière de réserves naturelles (classement en réserve naturelle régionale, plan de gestion des réserves naturelles nationales et régionales, travaux en réserve naturelle nationale et régionale), parcs nationaux, Schéma Régional de Cohérence écologique, Natura 2000, etc....

**Composition et fonctionnement :** Suite au renouvellement du conseil, nommé le 30 novembre 2015 et réuni une première fois le 17 décembre 2015 (avec élection du président Gilles Cheylan), le conseil a, lors de la première réunion de 2016, adopté son règlement intérieur et désigné deux vice- présidents : Denise Bellan et Frédéric Médail.

**Composition du conseil :** Le conseil initialement composé de 22 membres est actuellement ramené à 21 membres, suite à la démission de M. Mannoni en fin d'année. La liste d'experts associés a été actualisée en 2017(arrêté préfectoral du 30 mai 2017).

N° EXPERT	CIVILITE	NOM_EXPERT	PRENOM_EXPE RT	SPECIALITE principale
1	M.	BARBERO	Marcel	Flore/ Habitats
2	Mme	BELLAN-SANTINI	Denise	Milieu Marin
3	Mme	BERNARD-LAURENT	Ariane	Faune/ Vertébrés
4	M.	BOILLOT	François	Botanique/Entomologie
5	M.	CHEYLAN	Gilles	Faune/ Vertébrés
6	M.	DERIOZ	Pierre	Géographie
7	Mme	DIADEMA	Katia	Flore/Habitats mdt
8	M.	DUMONT	Bernard	Faune/ Hydrobiologie
9	M.	DUSOULIER	François	Entomologie
10	M.	ESTEVE	Roger	Politiques conservation
11	M.	FLITTI	Amine	Ornithologie
12	M.	GRILLAS	Patrick	Biologie de la Conservation
13	M.	KALDONSKI	Nicolas	Ecologie aquatique
14	M.	MANNONI	Pierre Alain	Milieu marin-Démisionnaire
15	M.	MEDAIL	Frédéric	Ecologie végétale / Biologie de la Conservation
16	Mme	MONIER	Claude	Géologie
17	M.	ROUSSET	Claude	Géologie
18	Mme	RUITTON	Sandrine	Milieu marin
19	M.	VALLAURI	Daniel	Forêts médit.
20	M.	VAN ES	Jérémie	Botanique et phytosociologie
21	Mme	VANPEENE	Sylvie	Continuités écologiques
22	M.	VERLAQUE	Marc	Milieu Marin

## **2. Nombre de réunions**

Quatre réunions plénières ont été tenues en 2017 (3 journées ; 1/2 journée).

## **3. Les ordres du jour**

15 mars 2017

### **Pour avis :**

- Avis 2017-1 : Plan de gestion de la Réserve Naturelle Régionale de la Tour du Valat
- Avis 2017- 2 : Travaux dans la RNN des Estaris

### **Pour information et échanges :**

- La protection des sites d'intérêt géologique : textes réglementaires, Avancement de l'inventaire
- Espèces végétales exotiques envahissantes : stratégie régionale et application de gestion
- Création de la voie verte de Martigues : suivi
- Noyades d'Aigles de Bonelli dans les réservoirs d'eau de la Ste Baume

15 juin 2017

### **Pour avis :**

- Avis 2017-3 : Méthodologie d'établissement des listes départementales de sites d'intérêt géologique
- Avis 2017- 4 : Travaux dans la RNN de la plaine des Maures

### **Pour information et échanges :**

- Information sur les plans nationaux d'action
- Les zones prioritaires pour la biodiversité et les enjeux de conservation dans les zones agricoles
- Développement des activités de croisière et zones de mouillage

26 septembre 2017

### **Pour avis :**

- Avis 2017-5 : Méthodologie de validation des ZNIEFF actualisées ; Complément du référentiel Mollusques

### **Pour information et échanges :**

- Données sensibles du SINP : atelier sur les chiroptères
- L'indice Région vivante

13 décembre 2017

### **Pour avis :**

- Avis 2017-6 : Actualisation de la liste rouge régionale des Odonates

### **Pour information et échanges :**

- Actualités NATURA 2000
- Point réglementaire sur la séquence ERC : éviter, réduire, compenser
- Plan d'action pour le milieu marin
- Guide Eval'Impact

## **4. Synthèse des sujets traités en séance plénière**

### Zones protégées :

- Plan de gestion de la Réserve Naturelle Régionale de la Tour du Valat
- Travaux dans la RNN des Estaris
- Travaux dans la RNN de la plaine des Maures

### Espèces :

- Espèces végétales exotiques envahissantes : stratégie régionale et application de gestion
- Noyades d'Aigles de Bonelli dans les réservoirs d'eau de la Ste Baume
- Information sur les plans nationaux d'action
- Données sensibles du SINP : atelier sur les chiroptères
- Actualisation de la liste rouge régionale des Odonates

### Programmes d'inventaire :

- La protection des sites d'intérêt géologique : textes réglementaires, Avancement de l'inventaire
- Méthodologie d'établissement des listes départementales de sites d'intérêt géologique
- Méthodologie de validation des ZNIEFF actualisées ; Complément du référentiel Mollusques

### Milieu marin :

- Développement des activités de croisière et zones de mouillage
- Plan d'action pour le milieu marin
- Guide Eval'Impact

### Divers ; Echanges d'actualités et informations

- Fonctionnement du conseil
- Création de la voie verte de Martigues : suivi
- Les enjeux de conservation dans les zones agricoles. Décret relatif aux zones prioritaires pour la biodiversité

- L'indice Région vivante
- Actualités NATURA 2000
- Point réglementaire sur la séquence ERC : éviter, réduire, compenser

**5. Participation :** La liste des membres présents est disponible sur chaque compte rendu. En moyenne, on constate une participation sur l'année de 65 %, taux de participation en baisse par rapport à l'année précédente mais permettant néanmoins un fonctionnement satisfaisant.

#### **6. Les personnalités extérieures associées**

- En fonction des dossiers présentés : entre 1 et 5 selon l'ordre du jour (hors représentations DREAL).
- En 2017, le Conseil Régional a été représenté une fois.
- En complément du secrétariat, les chargés de mission DREAL sont systématiquement associés aux dossiers présentés les concernant.

#### **7. Les groupes de travail**

##### 7.1. Groupes de travail NATURA 2000 et suivi des DOCOB en cours

- Des membres du CSRPN ou experts associés sont désignés en tant que rapporteurs pour suivre les études en cours (réunion de cadrage, participation éventuelle au comité de pilotage, suivi et conseils de l'animateur N2000, groupe de travail du COPIL) : soit 127 sites Natura 2000, suivis par 30 rapporteurs.
- Certains membres du CSRPN ou experts associés ont participé à quelques réunions techniques relatives à l'encadrement ou à la validation des inventaires des DOCOB.

DOCOB	Date réunion	Commentaires
FR9301606 Ste-Baume	28/02/2017 et 14/11/2017	Cadrage des prestataires pour études DOCOB, avec D. Vallauri (rapporteur habitats flore) et JC. Tempier (rapporteur faune)
FR9301998 Baie de la Ciotat	08/06/2017	GT CSRPN pour examen du T1.

- A noter que tous les DOCOB étant désormais validés pour les sites terrestres, ceci explique le faible nombre de GT CSRPN. En revanche la participation aux comités de pilotage reste importante pour certains.
- En 2017, nomination de Thomas GALEWSKI comme rapporteur scientifique oiseaux du DOCOB Camargue, dont les T1 et T2 sont en cours d'élaboration.

##### 7.2. Le groupe de travail « Connaissance »

Le groupe de travail « connaissance » a été réuni une fois en 2017. Il a validé les propositions de travail sur les données sensibles au titre du SINP ainsi que la méthodologie d'actualisation des ZNIEFF continentales.

#### **8. L'instruction des demandes de dérogations sur espèces protégées par les experts délégués**

Suite à l'évolution de la procédure d'instruction des demandes de dérogations à la réglementation générale « espèces protégées » confiant aux CSRPN l'instruction des demandes dites « à caractère scientifique » ainsi que certains dossiers d'aménagement non soumis à études d'impact, le CSRPN a désigné deux experts et suppléants : Patrick GRILLAS pour la Flore (suppléant : Marcel BARBERO ) et Gilles CHEYLAN pour la Faune (suppléant : Amine FLITTI). Les modalités pratiques ont été mise en place à partir du 1<sup>er</sup> mars 2016. En 2017, 26 projets ont été soumis (dont la moitié sont des projets d'aménagement). 29 avis ont été émis (18 faune et 11 flore).

#### **9. La représentation du CSRPN**

Les membres du Conseil sont également sollicités par des partenaires pour participer, en tant que membres du CSRPN, à leurs travaux (dossiers ou études spécifiques, comités scientifiques). Cette

mission est étendue aux experts associés. Généralement un mandat explicite de représentation leur est donné.

Liste des représentations (en complément de N2000):

- Elaboration et suivi de l'inventaire du patrimoine géologique : Cl. Rousset
- SILENE, le SINP régional : G. Cheylan
- Réhabilitation Cossure : P. Grillas
- Mesures compensatoires de la zone de Fos (en sommeil) : P. Grillas
- Comité régional Biodiversité : M. Barbero
- Observatoire Régional de la Biodiversité : M. Verlaque, F. Medail
- Comité de suivi APPB « Barre des Dourbes » : S. Bence (expert associé)
- Comité de suivi APPB « Falaises de la Riviera » : F. Boillot
- Conseil scientifique du CEN PACA : F. Boillot
- COPIL de la carrière de Gréoux les bains : Cl. Tardieu (expert associé)

Une information sur l'activité entre deux réunions plénières de chacune de ces missions (délégations, groupes de travail, représentations) est systématiquement prévue en début de séance.

#### **10. Diffusion des documents de travail**

Le compte rendu des réunions plénières liste les documents diffusés avant la séance, pendant la séance, ou avec le compte rendu. Dans la mesure du possible, la transmission électronique est privilégiée (convocations, compte rendus). Un espace sécurisé sur le site Internet de la DREAL permet aux membres du Conseil de visualiser et de télécharger les documents préparatoires ainsi que les documents présentés en séance, en fonction de l'intérêt de chacun. Cette organisation facilite notamment la mise à disposition de l'ensemble des documents concernant les dossiers étudiés mais trouve sa limite par les temps de téléchargement, de consultation et les coûts d'impression.

#### **11. Les avis rendus par le CSRPN**

En 2017, le CSRPN a rendu 6 avis (1 sur saisine Région ; 5 sur saisine Etat). Ils concernent : les programmes espèces (1) ; les zones protégées (2) ; les programmes d'inventaires ZNIEFF (2) . Il y a eu également 29 avis pour dérogations sur espèces protégées.

#### **12. Diffusion des travaux du CSRPN**

Tous les comptes rendus de séances plénières ainsi que les avis sont mis en ligne, après validation, sur le site Internet de la DREAL PACA ainsi que, dans la mesure du possible, les comptes rendus des groupes de travail.

Le président du CSRPN



Gilles Cheylan